

10/02/2020 05:03 | [Poitiers](#) | [POITIERS](#)

Des étudiants sensibilisent à l'accueil des étrangers

Sept étudiants en droit organisent une conférence mercredi, avec le Toit du monde.



Des étudiants en droit ont sollicité le Toit du monde.

BOILLET GWENAELLE

Joanne, Océane, Simon, Alice, Paul-Hedi, Valentin et Camille, sept étudiants en troisième année de droit, ont décidé de sortir de leur champ de compétence traditionnel pour leur projet tutoré, et de travailler sur le droit des étrangers.

Intéressés par les thématiques d'actualité relatives à l'arrivée des étrangers en France, ils se sont heurtés à des informations qui souvent ne reflétaient pas les réalités de terrain. Ils ont donc approfondi le sujet en s'alliant au Toit du monde, association interculturelle engagée dans l'accompagnement des étrangers à Poitiers. Pour lutter contre les préjugés et sensibiliser, ils organisent une conférence sur « Les défis de l'accueil des personnes étrangères à Poitiers » mercredi 12 février, sur le campus.

Le service d'accès  
aux droits est submergé

« *Nous espérons remplir au maximum l'amphithéâtre 400* », confie Paul-Hedi dont le père, Lakhdar Attabi, a été président du Toit du monde de 2012 à 2018. D'après une enquête qu'ils ont réalisée à la faculté, la majorité des étudiants (75%) ne connaissait pas l'association le Toit du monde. Cette conférence sera donc l'occasion pour Dominique Royoux, président, et Chantal Luque, directrice, de présenter la structure et ses actions. Une intervention de Me Hay, avocat au barreau de Poitiers, mettra par ailleurs en regard le droit des étrangers et son expérience de terrain.

Aujourd'hui, avec la complexification des procédures et la dématérialisation des démarches administratives, le service d'accès aux droits du Toit du monde est submergé. Heureusement, la structure bénéficie de l'aide de nombreux bénévoles engagés. « *Ce projet original et citoyen permet de semer des petites graines dans la tête des jeunes, c'est une chance pour nous* », déclare Chantal Luque. D'autres actions à venir sont en réflexion, comme la participation à la manifestation « Le Monde en fête » et la rédaction d'un petit livret juridique.

Conférence le 12 février à 18h30, faculté de droit de Poitiers, 2 rue Jean-Carbonnier, amphithéâtre 400, bâtiment A.

Correspondante Gwénaëlle Boillet